



# Info.pl@ine

N°147 – 7 mars 2007 – 4 pages

ZOOM SUR

BLE

Régulateurs

POIS de printemps

Désherbage de prélevée

## AGRO-METEO

Pluviométrie du 1<sup>er</sup> au 28 février 2007 (mm) :

Normale	Campagne 2006 – 2007			
Melun	Egreville	Melun	Voulton	Crécy-la-Chapelle
48,9	65	81,8	95,6	84,8

Notre département a été bien arrosé ce mois ci avec plus de 20 jours de pluies sur de nombreux endroits du département. Les précipitations dépassent d'environ 30 mm la pluviométrie normale à Melun, mais la répartition est assez variable avec le secteur le sud qui a reçu moins d'eau.

Températures du 1<sup>er</sup> au 28 février 2007 (°C) :

	Normale	Campagne 2006 – 2007			
	Melun	Egreville	Melun	Voulton	Crécy-la-Chapelle
mini	1	4	4,3	4,1	5,1
Maxi	7,8	11,3	11,4	10,6	11

Les températures restent sans surprise par rapport à notre ressenti et par rapport au développement de la végétation. Nous dépassons les moyennes de 3 à 4 °C que ce soit pour les mini comme pour les maxi.

source : Météo-France

Ci-après les relevés météorologiques de la station de Mouroux pour l'effet de la climatologie sur la structure des sols pour la culture du lin :

Relevés en mm	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	TOTAL	Mars	Avril	Mai	Juin
Campagne 05/06	23	25	55	37	84	224	87	24	84	42
Campagne 06/07	72	69	78	56	94*	369				

\*station de St Cyr-sur-Morin

## ACTUALITES CULTURES

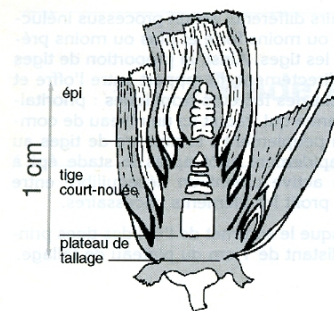
### CEREALES

#### ✓ Comment observer le stade épi 1 cm ?

- Isoler le maître brin du pied en éliminant les talles.
- Couper les racines à la base de la tige.
- Fendre la tige dans le sens de la longueur avec un cutter.
- Mesurer la **distance entre la pointe de l'épi et la base du plateau de tallage.**
- Répéter cette opération sur une dizaine de pieds et faire la moyenne.

**Attention, on observe souvent un faux nœud** en dessous duquel la tige peut être creuse, il convient de se méfier de ce phénomène qui conduit à anticiper le stade de façon trompeuse et gênante pour l'application notamment de régulateurs.

Ce faux noeud peut souvent s'observer dans le cas de semis trop profonds.



Stade épi 1 cm, source ARVALIS

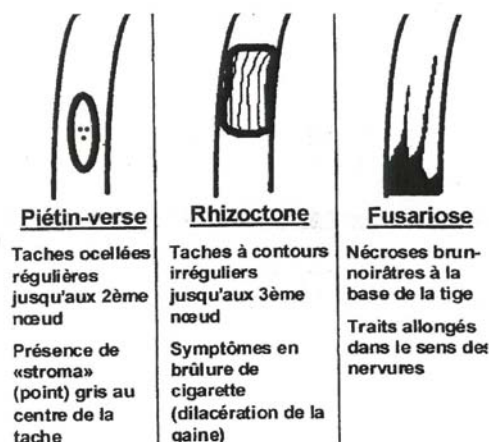
## ✓ Quand est-il du piétin-verse ?

On le reconnaît, de la manière suivante : tâches ocellées avec un liseré brun autour d'une zone claire. Présence très caractéristique de stroma (points noirs) que l'on devine par transparence, et qui apparaissent lorsqu'on enlève la 1<sup>ère</sup> gaine.

Ne pas confondre avec :

- du rhizoctone : tâches irrégulières type « brûlures de cigarette ». Les 1<sup>ères</sup> gaines ont tendance à être lacérées,

- de la fusariose qui en général reste superficielle : traits bruns verticaux avec parfois un anneau noir violacé au dessous du 1<sup>er</sup> nœud.



➤ Face au piétin-verse, surveiller pour l'instant principalement les blés/blé.

## ✓ Régulateurs : à raisonner en fonction des variétés

Le contexte actuel présente des blés avec de nombreuses talles, parfois de forts reliquats d'azote et une reprise de végétation précoce. Ces conditions sont favorables à un étiolement des tiges et donc à la verse.

Néanmoins, il reste nécessaire de raisonner l'application des régulateurs en fonction de la sensibilité des variétés à la verse.

➤ Un programme à base de CYCOCEL reste la solution la moins chère (3 à 10 €/ha) et suffisante dans de nombreux cas. Pour une bonne efficacité des C3 et C5, il est indispensable de privilégier le stade d'application aux conditions météo.

### Comment raisonner les régulateurs ?

<b>Variétés résistantes</b> SCIPION	Pas de régulateur	
<b>Variétés peu sensibles</b> APACHE, (ARACK), ATTLASS, AUBUSSON, BASTIDE, CAPHORN, CHARGER, DINOSOR, INSTINCT, MENDEL, MERCATO, PR22R20, RASPAIL, ROSARIO, SANKARA, SCIPION, (SOGOOD), TOISONDOR, ...	Peuplement faible à moyen ou Terres séchantes	pas de régulateur
	Peuplement élevé	1,5 l de CYCOCEL C5 du redressement à épi 1 cm  <b>OU</b> <b>si le stade précédent est dépassé</b> MONDIUM 2,5 l ou CYTER 2 l de fin tallage à 1 nœud  <b>ou</b> MODDUS 0,4 l de 1 à 2 nœuds
<b>Variétés sensibles</b> ANDALOU, CEZANNE, EQUILIBRE, HYSUN, ORVANTIS, QUEBON, ROYSSAC,...	Peuplement faible à moyen	Une double application de CYCOCEL C5 : CYCOCEL C5 2 l de plein tallage à fin tallage, <b>puis</b> 1,5 l au stade épi 1 cm  <b>ou</b> MEDAX TOP 0,5 à 0,6 l applicable de 1 à 2 nœuds  <b>ou</b> MODDUS 0,3 à 0,4 l applicable de 1 à 2 nœuds
	Peuplement élevé	

## Conditions d'utilisation

Il est important de traiter sur des plantes non stressées par des amplitudes thermiques, le sec ou encore le froid. Pour CYCOCEL, CYTER, MONDIUM qui seront les 1<sup>ers</sup> régulateurs utilisés, respecter les conditions suivantes :

	Températures mini le jour du traitement	Températures maxi le jour du traitement	Températures maxi annoncées pour les 3 jours suivants
CYCOCEL C3 ou C5	> à -1°C	Entre 10°C et 20°C	> à 10°C
CYTER, MONDIUM	> à -1°C	Entre 6°C et 20°C	> à 8°C

Un délai sans pluie de 2 heures est suffisant pour que les régulateurs soient absorbés par la plante.

## SEMIS DE PRINTEMPS

L'orge et le pois sont très sensibles à la structure du sol. Intervenir sur des sols à peine ressuyés peut se traduire par des problèmes d'enracinement d'où une diminution du nombre de nodosités pour les pois et/ou la mise en place de conditions favorables aux maladies comme l'*aphanomyces*.

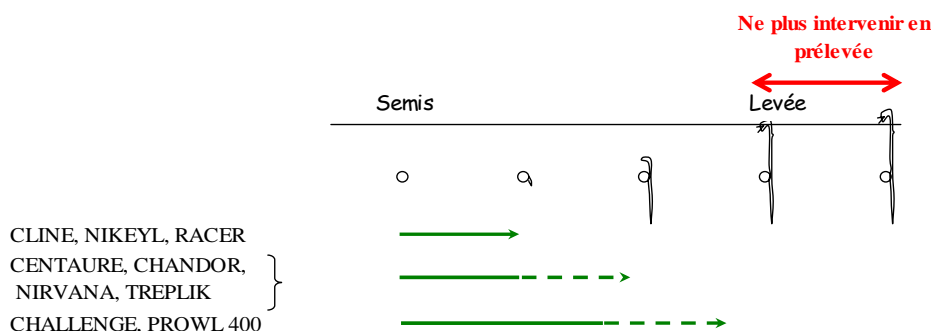
Même si les semis seront tardifs comme l'année dernière, il faudra faire preuve de patience pour réaliser ces semis en bonnes conditions. Après le 15 mars, penser à adapter vos doses de semis.

## POIS de PRINTEMPS

### ✓ Désherbage

Les conditions climatiques n'ont pas permis le désherbage en prélevée sur toutes les premières parcelles semées à ce jour. Les produits de prélevée ont des limites d'application illustrées dans le schéma ci-dessous :

D'après Arvalis



Au-delà de ces stades, les herbicides sont nocifs pour la culture, et il faudra adopter un programme herbicide de post-levée. Nous reviendrons sur ces programmes par la suite.

### ✓ Programme de pré-levée

Voici quelques exemples de programmes de prélevée en fonction de la flore attendues

Mauvaises herbes attendues	Produits de pré-levée
Renouée des oiseaux, renouée liseron, stellaire, matricaire, véronique, crucifères	CHANDOR 3 l, TREPLIK PL 3 l
<b>Arroche</b> , renouée des oiseaux, renouée liseron, stellaire, matricaire, véronique, crucifères	RACER ME 1 l + PROWL 2,5 l
<b>Gaillet, renouée des oiseaux</b> , stellaire, matricaire, véronique	CENTAURE 3 l, CHALLENGE 3,5 l
<b>Gaillet, renouée des oiseaux, renouée liseron</b> , stellaire, matricaire, véronique, crucifères	CHALLENGE 3,5 l + PROWL 1,5 l CENTAURE 3 l
<b>Gaillet, ombellifères, renouées</b> , crucifères	CHALLENGE 1,5 l + NIRVANA 3 l

### ✓ Roulage

Le roulage permet de niveler le sol pour faciliter la récolte et enfonce les pierres.

➤ Privilégier le roulage entre le semis et la levée.

Si le roulage n'a pu être réalisé avant la levée en raison de la pluie, attendre le stade 3-4 feuilles et le faire avec un rouleau lisse à faible vitesse et en conditions ressuyées. Ensuite, attendre au moins 8 jours avant l'application d'un herbicide de post levée.

## LIN TEXTILE

### ✓ Structure des sols

Les précipitations ont été régulières sur l'hiver sans excès et avec de bonnes périodes de ressuyage (voir Agro-Météo). Fin février, l'hiver 2006/2007 est comparable à l'hiver 2001/2002 :

- la structure des sols observés est généralement bonne. Cependant dans les sols battants, deux déchaumages ou plus ont pu affiner la terre : les quelques grosses pluies de l'hiver ont resserré la structure des horizons travaillés. Dans certains cas des petites poches de gley ont pu se former.
- la porosité du sol est plutôt satisfaisante : un enracinement profond peut permettre l'utilisation de l'azote du troisième horizon.

**Attention** pour la reprise, ne pas se précipiter ! Laisser ressuyer sur 10 cm et ne reprendre que sur 5 - 6 cm.

Cet automne, l'activité prolongée des sols a permis une bonne dégradation des pailles. L'azote disponible au printemps bénéficiera plus à la culture qu'aux pailles déjà dégradées.

Dans le prochain [info.pl@ine](mailto:info.pl@ine) : la fertilisation azotée.

## INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

### RESPECTER LES ZNT (ZONE NON TRAITEES)

L'arrêté signé le 12 septembre 2006 et publié au JO le 21 septembre 2006 précise les distances à respecter vis-à-vis des zones en bordure d'un point d'eau.

Ces surfaces correspondent pour les cours d'eau, en dehors des périodes de crues, à la limite de leur lit mineur. D'une manière générale, ces points d'eau (cours d'eau, plans d'eau, fossés et points d'eau permanents ou intermittents) correspondent aux points et traits **continus et discontinus** sur les cartes les plus récentes de l'Institut géographique national au 1/25 000.

Les distances non traitées sont définies pour l'usage d'un produit utilisé dans les conditions prévues par sa décision d'autorisation de mise sur le marché. Globalement, cela concerne toutes les applications faites en grandes cultures.

➤ Ces distances de ZNT sont de :

- 5 m pour tous les produits,
- 20 m pour les produits dont l'ancienne ZNT était comprise entre 10 et 30 m,
- 50 m pour les produits dont l'ancienne ZNT était comprise entre 31 et 100 m.

➤ La ZNT de 20 ou de 50 m peut-être ramenée à 5 m si vous respectez simultanément les 3 conditions suivantes :

- mise en oeuvre de moyens permettant de diminuer le risque pour les milieux aquatiques. Ces moyens doivent figurer sur une liste publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture et de la pêche. Chaque moyen retenu doit permettre de diviser par au moins trois le risque pour les milieux aquatiques par rapport aux conditions normales d'application des produits. Cela concerne l'usage des buses anti-dérives dont la liste est parue au journal officiel (nous consulter),
- présence d'un couvert végétalisé permanent d'au moins 5 m de large en bordure du point d'eau soit arbustif pour l'arboriculture d'une hauteur au moins équivalente à la culture et herbacé (ou arbustif) pour les autres cultures. Les bandes enherbées répondent à cette exigence,
- l'enregistrement des applications phytosanitaires est réalisé pour la campagne en cours et précédente et comporte au moins le nom commercial complet, la date et la doses d'application.

Les produits concernés par une ZNT de 20 ou 50 m sont peu nombreux (EMBLEM, NOVALL, NIRVANA, NIMBUS, ... pour les produits cités habituellement dans [Info.pl@ine](mailto:info.pl@ine)).

En l'absence de mention relative aux zones non traitées dans ces décisions ou sur l'étiquetage, l'utilisation des produits en pulvérisation ou poudrage doit être réalisée en respectant une zone non traitée **d'une largeur minimale de 5 mètres**.



Rédacteurs : les équipes Grandes Cultures et Environnement  
Chambre Agriculture de Seine-et-Marne, Pôle Agronomie et Environnement, 418 rue Aristide Briand 77350 Le Mée/Seine,  
e-mail : [agronomie.environnement@agri77.com](mailto:agronomie.environnement@agri77.com) - Tél. : 01.64.79.30.84 - Fax : 01.64.37.17.08  
avec le concours financier du Conseil Général de Seine-et-Marne, du Conseil Régional Ile-de-France  
et de l'ADAR, Agence de Développement Agricole et Rural  
**Toutes rediffusion et reproduction interdites**